

SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG

DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL SEANCE DU 11 JUIN 2025

Nombre de membres du Comité Syndical du Syndicat 21	Nombre de membres qui se trouvent en fonction 21	Nombre de délégués : - présents : 6 - représentés : <u>1</u> TOTAL 7
--	---	--

Considérant conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales d'une part, que le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, et d'autre part, qu'il est fait exception à cette règle lorsque, convoqué une seconde fois pour délibérer sur le même objet, le nombre des membres présents n'est pas, cette fois encore, supérieur à la moitié. La seconde convocation ou communication des questions à l'ordre du jour rappelle expressément cette disposition.

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 juin à 17 heures 45, en l'absence de quorum lors de sa séance plénière du mercredi 21 mai de l'an deux mille vingt-cinq, le Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE DU BASSIN BRUCHE-MOSSIG après convocation légale, s'est réuni une seconde fois en séance plénière, en Salle des Commissions au siège de la Communauté de Communes de la Région de Molsheim Mutzig à MOLSHEIM, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc SCHICKELE, Président.

Membres présents :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM- MUTZIG	EUROMETROPOLE DE STRASBOURG	SYNDICAT DES EAUX ET DE L'ASSAINISSEMENT ALSACE- MOSELLE
Mme Chantal JEANPERT	-	M. Jean-Louis BATT
M. Jean-Luc SCHICKELE	-	M. Pierre BURTIN
M. Pierre THIELEN	-	Mme Michèle ESCHLIMANN
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-

Membre représenté :

M. Jean HUMANN, ayant donné procuration à M. Jean-Luc SCHICKELE.

Excusés :

Mme Marie-Reine FISCHER de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Eric FRANCHET de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Alexandre GONCALVES de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
M. Julien HAEGY de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA REGION DE MOLSHEIM-MUTZIG,
Mme Catherine GRAEF-ECKERT de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Marc HOFFSESS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
Mme Pia IMBS de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Pierre OZENNE de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,

M. Thierry SCHAAL de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Laurent ULRICH de l'EUROMETROPOLE DE STRASBOURG,
M. Jean-Bernard PANNEKOECKE du SDEA,
M. Christian HALTER du SDEA,
M. Alain JEROME du SDEA,
M. Denis TURIN du SDEA.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU BASSIN BRUCHE MOSSIG DU 5 FEVRIER 2025

N° 25-10

LE COMITE SYNDICAL

VU le Procès-Verbal des délibérations du Comité Syndical du Bassin Bruche Mossig du 5 février 2025, diffusé à l'ensemble des membres du Comité Syndical, lors de l'invitation à la séance plénière du 11 juin 2025 ;

SUR PROPOSITION de Monsieur le Président ;

ET APRES en avoir délibéré ;

**à l'unanimité
approuve**

le Procès-Verbal des délibérations adoptées en Comité Syndical du Syndicat Mixte du Bassin Bruche Mossig du 5 février 2025, dans les forme et rédaction proposées,

et procède

à sa signature.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président

Transmis au représentant de l'Etat le : 12/06/2025

Publié le : 12/06/2025